



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
 DÉLÉGATION AUX RISQUES MAJEURS
 PRÉFECTURE DU NORD

SERVICE INTERMINISTÉRIEL RÉGIONAL DES AFFAIRES CIVILES
 ET ÉCONOMIQUES DE DÉFENSE ET DE LA PROTECTION CIVILE

LILLE

PLAN D'EXPOSITION
 AUX RISQUES
 NATURELS PRÉVISIBLES
 MOUVEMENTS DE TERRAINS

PLAN DE ZONAGE

Zone soumise à des
mesures de prévention
L'ARTICLE PRÉFECTORIAL
du 15 MAI 1993

Zone sans mesure
de prévention

2

Rendu public le : 23 AOUT 1993
 Approuvé le : 14 MAI 1993

Le Préfet de la Région Nord-Pas-de-Calais
 Gilbert HUBERTS
 Le Préfet de la Préfecture du Nord
 Jean-Charles LAURESSAUX

Échelle : 1/5000

Cartographie 1970-1980